

A qui s'adresser ?

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter le Service social le plus proche de chez vous :

Cher	➔	Tél. 02 48 55 81 99
Eure-et-Loir	➔	Tél. 02 37 25 62 59
Indre	➔	Tél. 02 54 60 33 67
Indre-et-Loire	➔	Tél. 02 47 31 59 43
Loir-et-Cher	➔	Tél. 02 54 52 21 45
Loiret	➔	- Orléans : Tél. 02 38 79 96 65 - Montargis : Tél. 02 38 28 16 61

CRAM Centre

30, bd Jean-Jaurès
45033 Orléans cedex 1
www.cram-centre.fr

Réalisation Cram Centre - Mai 2009 - 1 000 exemplaires

Sortie d'hospitalisation : le Service social vous accompagne



SECURITE SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**

Service Social
Centre

→ Vous êtes ou allez être hospitalisé

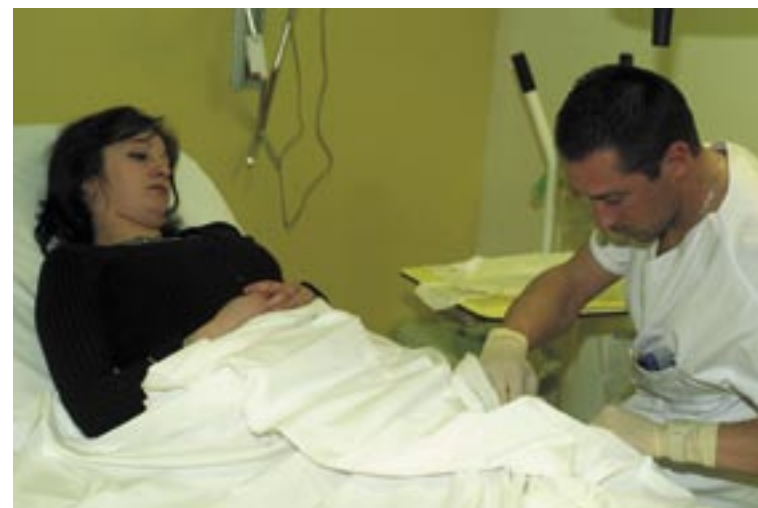
A votre retour à domicile :

- ✓ Vous aurez peut-être besoin d'aide pour les tâches quotidiennes comme le ménage, la cuisine ?
- ✓ Votre logement, sera-t-il toujours adapté à votre état de santé ?
- ✓ Serez-vous en mesure de poursuivre vos soins tout en restant chez vous ?
- ✓ Et qu'en sera-t-il de vos capacités à reprendre un emploi ?



→ Une aide peut vous être apportée

- ✓ Dans un 1^{er} temps, pour préparer votre sortie avec le personnel médical et social de l'établissement hospitalier.
- ✓ Dans un 2^{ème} temps, et avec votre accord, pour une rencontre avec l'assistante sociale de la CRAM après votre retour à domicile afin de :
 - vous informer sur vos droits et vous en faciliter l'accès,
 - vous conseiller dans vos démarches,
 - vous faciliter le maintien à domicile lorsque celui-ci est compromis,
 - vous accompagner dans la réflexion sur un nouveau projet de vie professionnelle et sociale.



→ Qui peut bénéficier de cette aide ?

Les assurés ou retraités du régime général de Sécurité sociale, qui, à la sortie d'une hospitalisation ont besoin d'être accompagnés par une assistante sociale.